

VOTE DES TARIFS COMMUNAUX 2020

RACHAT BÂTIMENT VAUTHIER

L'Établissement public foncier-Smaf avait acquis pour le compte de la Commune l'immeuble cadastré ZN 44 de 3 754 m², dans le cadre de la revitalisation du bourg-centre. Le projet ayant été réalisé, le conseil municipal accepte le rachat.

DEMANDE DE SUBVENTION D.E.T.R 2019 POUR LA RÉHABILITATION D'UNE PARTIE D'UN IMMEUBLE COMMUNAL « BÂTIMENT VAUTHIER »

Le Conseil Municipal sollicite auprès de l'État, une subvention au titre de la DETR, dans le cadre « renforcement de l'attractivité du bourg-centre », pour la réhabilitation du bâtiment VAUTHIER, d'un montant et approuve le plan de financement

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION POUR LA RÉHABILITATION D'UNE PARTIE D'UN IMMEUBLE COMMUNAL « BÂTIMENT VAUTHIER »

Le Conseil Municipal sollicite auprès de la Région, une subvention au titre de la politique d'aménagement du territoire, pour la réhabilitation du bâtiment VAUTHIER et approuve le plan de financement

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENT' ALLIER, BESBRE ET LOIRE POUR LA RÉHABILITATION D'UNE PARTIE D'UN IMMEUBLE COMMUNAL « BÂTIMENT VAUTHIER »

Le Conseil Municipal sollicite auprès de la Communauté des communes Ent' Allier Besbre et Loire, une subvention, pour la réhabilitation du bâtiment VAUTHIER et approuve le plan de financement

BUDGET PRIMITIF 2019

Le Conseil Municipal vote et approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2019 Bâtiment VAUTHIER qui s'équilibre en recette et en dépenses et autorise M. le Maire à procéder à la négociation pour la réalisation de l'emprunt nécessaire à la réalisation du programme d'investissement inscrit au budget primitif de l'exercice 2019

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENTR'ALLIER BESBRE ET LOIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, sollicite le fonds de concours, auprès de la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire pour les travaux d'ouvrage de voirie – eaux pluviales.

CONVENTION D'INTERVENTION DE L'ÉQUIPE DU RASED

Le Conseil Municipal autorise le Maire ou son représentant à signer la convention relative à l'achat de matériel pédagogique en faveur du RASED basé à Varennes sur Allier.

TARIFS 2020

Sur proposition de la Commission des Finances et du Développement Économique, le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants en 2020, avec effet au 1^{er} janvier 2020 : à l'unanimité

Columbarium

- Concession Trentenaire.....	610,00 €
- Concession Cinquantenaire.....	920,00 €
- Droit d'Ouverture de la Case.....	20,00 €
- Droit à dispersion des cendres dans le jardin du souvenir.....	30,00 €

Concession au cimetière

- Trentenaire (le m ²).....	100,00 €
- Cinquantenaire (le m ²).....	165,00 €
- Caveau Provisoire plus de 3 mois (par jour).....	3,00 €

Cavurnes

- Concession Trentenaire.....	600,00 €
- Concession Cinquantenaire.....	900,00 €

Droits de place

- Marchands Forains.....	11,00 €
- Marchands Forains avec électricité.....	16,00 €

Les camions de pizzas sont autorisés à verser le paiement mensuellement selon le tarif en vigueur, selon le nombre de jours de présence.

Fax

- National.....	2,50 €
- International.....	4,00 €

Accueil de loisirs périscolaire

- 1 ^h heure (dans la limite de 15 heures par mois).....	2,50 € / heure
- au-delà de 15 heures par mois : forfait.....	34,00 € / mois

Location Salle Louis BARDET

- Associations Locales.....	Gratuit
- Associations Extérieures avec Chauffage.....	31,50 €
- Associations Extérieures sans Chauffage.....	24,00 €

Location de la Salle Socioculturelle

. Repas, Dîner dansant pour particulier/Association/Restaurateur de la Commune.....	300,00 €
. Repas, Dîner dansant pour particulier/Association/Restaurateur extérieur à la Commune.....	445,00 €
. Repas, Dîner dansant pour particulier/Association/Restaurateur de la Commune avec salle attenante.....	370,00 €
. Repas, Dîner dansant pour particulier/Association/Restaurateur extérieur à la Commune avec salle attenante.....	510,00 €
. Lendemain de Repas.....	117,00 €
. Réception pour Mariage (vin d'honneur uniquement).....	123,00 €
. Théâtre, Belote, Loto des Ass ^o Locales.....	118,00 €
. Théâtre, Belote, Loto des Ass ^o Extérieures (sous réserve que la salle soit dispo).....	227,00 €
. Bal, Thé Dansant : Ass ^o Locales.....	220,00 €

. Bal, Thé Dansant : Ass° Extérieures.....	424,00 €
. Vente au Déballage en Salle.....	232,00 €
. Autres Manifestations : habitants de la Commune.....	192,00 €
. Autres Manifestations : Extérieurs à la Commune.....	273,00 €
. Location de matériel d'animation (Ass° Locales seulement).....	58,00 €
. Location vidéo projecteur.....	25,00 €
. Forfait Chauffage.....	80,00 €
. Forfait nettoyage par le personnel (en cas de besoin seulement).....	415,00 €
. Caution pour Associations Locales et Particuliers de la Commune.....	400,00 €
. Caution pour Autre Utilisateurs.....	700,00 €
. Forfait désistement.....	110,00 €

Photocopies

- Format A4 (par passage).....	0,80 €
- Format A3 (par passage).....	1,20 €
- Grand Nombre (>50).....	½ Tarif
- Forfait Associations Locales.....	150 Copies Gratuites

Les Associations qui désirent des photocopies sur papier couleur, doivent fournir le papier (en 80g uniquement), leur forfait leur sera diminué d'autant (Information du Maire : réunion du Conseil Municipal du 27 mars 2000).

Photocopies couleur

- Format A4 (par passage).....	2,00 €
- Format A3 (par passage).....	4,00 €

PVNR "Soleil d'Or"..... 1,24 €/m²

PVNR "Chemin de Junier"..... 0,46 €/m²

PVR au lieu-dit "Maison Rouge"..... 1,58 €/m²

PVR au lieu-dit "Village Pion"..... 1,58 €/m²

PVR au lieu-dit "Impasse Beauplaisir"..... 0,62 €/m²

PVR au lieu-dit "Village Bayon"..... 1,26 €/m²

PVR au lieu-dit "Charpenay"..... 1,14 €/m²

Junier : adaptation des réseaux d'eau, d'électricité ou d'assainissement sur une voie publique existante..... 1,53 €/m²

Village Pion n°2 : adaptation des réseaux d'eau, d'électricité ou d'assainissement sur une voie publique existante. .1,56 €/m²

Participation Assainissement Collectif (PAC)..... 750,00 € (maintenu pour 2020)

Redevance d'assainissement (HT) assujetti à la TVA

- le m ³ d'eau utilisé.....	3,15 €
- abonnement.....	25,00 €

Restaurant scolaire

Tarif A (élèves)..... 3,00 €

Tarif B (Professeurs de l'école communale et personnel communal)..... 5,00 €

Tarif C (extérieurs)..... 8,00 €

Taxe d'Aménagement..... 2% (maintenu en 2020)

MOTION AMD03 - AMRF03 - RÉORGANISATION DES SERVICES LOCAUX DE LA DGFIP DU DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré, adopte la motion contre le démantèlement des services publics en milieu rural.

CONVENTION AVEC UNE FOURRIÈRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le maire ou son représentant à signer le contrat des prestations de services avec la fourrière de Brugheas pour l'année 2020.

DÉCLASSEMENT D'UNE PARTIE D'UN CHEMIN

Le Conseil Municipal donne son accord pour effectuer une enquête publique pour le déclassement d'une partie d'un chemin public en terrain privé, pour vendre à un particulier sous couvert que le pétitionnaire règle entièrement les frais afférents à l'opération.

DÉCLASSEMENT D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL « PLACE DES JUSTES PARMIS LES NATIONS » EN DOMAINE PRIVÉ DE LA COMMUNE POUR LA CONSTRUCTION D'UN PÔLE MULTI-SERVICES

Le Conseil Municipal donne son accord pour effectuer une enquête publique pour le déclassement d'une partie du domaine public communal, sis Place des Justes Parmi les Nations, en domaine privé pour la construction du Pôle Multi-Services.

INFORMATIONS DIVERSES

- Remerciements de l'aide financière des AFN et du Souvenir Français pour le déplacement du monument

- remise de diplôme de la charte d'entretien des espaces publics par le Fredon,

- Le repas du CCAS aura lieu le 8 décembre 2019

- L'ASCG crée une section « Gym Bien-être » pour séniors les jeudis de 10h30 à 11h30.